

Pour celles et ceux désireux d'animer des émissions musicales, une politique de diffusion musicale à CIBL a été adoptée en comité de programmation , en voici les lignes essentielles :

Du lundi au vendredi, de 6h à 19h

La musique doit être francophone à hauteur de 65% et canadienne à hauteur de 40%.

Les pièces choisies doivent se démarquer très clairement, sauf exceptions, des diffusion des autres stations, on pense d'abord à Ici Première (SRC), Ici Musique (SRC), CISM

Les musiques choisies doivent être partagées par l'ensemble des producteurs, et donc téléversées dans une banque commune.

En tout temps, le comité de programmation se garde le droit d'intervenir sur la diffusion musicale et de veiller à mettre en place un son cohésif dans son ensemble.

Du lundi au jeudi, de 19h à 21h, le vendredi de 19h à 4h du matin et le samedi de 13h à 4h du matin

Le hip hop, les musiques urbaines et la world 2.0 (afro-électro, hip hop multilingue, dancehall, dub, etc) sont privilégiées. Les contenus locaux sont mis en valeur, les contenus francophones sont les bienvenus, toutes les langues des communautés culturelles montréalaises sont aussi les bienvenues.

Les musiques diffusées par les radios commerciales ne sont pas retenues à CIBL, sauf exceptions.

Le samedi après-midi, soit de 13h à 19h, met davantage l'accent sur la world 2.0 toutes cultures et langues confondues. Les programmations de nuit du vendredi et du samedi doivent aussi comporter une part de musiques électroniques dans le même esprit que celui des musiques urbaines

Du lundi au jeudi, de 21h à 23h

Musiques rock, accent sur les expression alternatives et les productions locales, tous sous-genres confondus. Les contenus francophones sont évidemment les bienvenus.

Du lundi au jeudi, de 23h à 1h

Musiques électros de tous types, en excluant bien sûr les expressions commerciales largement diffusées ailleurs que sur les plateformes alternatives.

Il faut aussi noter que la musique électronique doit être aussi présente dans les nuits de vendredi et samedi, c'est-à-dire en symbiose avec les musiques urbaines

Le dimanche, de 9h à 13h

La chanson d'expression française

Le dimanche, de 13h à 19h

Les musiques du monde

Le dimanche, de 19h à 1h du matin

Le jazz, sous toutes ses formes – hip hop, électro, contemporain, classique, etc.

Du dimanche au jeudi, de 1h du matin à 6h du matin

Les musiques contemporaines et expérimentales : traditions classiques, bruitisme, musiques improvisées ou électroacoustiques.

NOTEZ BIEN QUE :

Plusieurs cases horaires sont d'ores et déjà occupées, mais nous avons encore besoin de plusieurs producteurs pour mener à bien le chantier de la grille musicale de CIBL. Vous devez nous contacter afin de proposer vos services, nous verrons ensemble ce qu'il est possible de faire avec vous. Par ailleurs, le Comité de programmation se permet AUCUN de recruter de nouveaux producteurs/animateurs au-delà de vos propositions de services.